

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille neuf
Le 14 décembre
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mrs Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mme Claire d'ELBEE, M. Pierre TETEVIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Melle Marie-Hélène GOYA, Mrs Michel LARRETICHE, Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melle Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, M. Renaud LASSALLE, M. Philippe ARAMENDI, Dominique MELE, Mmes Annette ARAMBURU, Thérèse HALSOUET et M. Beñat ELIZONDO.

Pouvoirs :

Mme HACALA à Mme d'ELBEE
Mme CONNAN-GIACOMETTI à Melle ANDIAZABAL
Mme Isabelle LEBARS-FAURISSON à Mme RAGOZIN
Mme Isabelle ECHEVERRIA à M. Philippe ARAMENDI

Absent :

M. Didier PICOT.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET : Décisions modificatives – Budget principal – Travaux en régie matériel

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors du vote du Budget Primitif 2009 des crédits ont été ouverts en section d'investissement pour des travaux à effectuer en régie par le personnel à hauteur de 159 000 €.

Considérant les dépenses engagées au 30 novembre 2009 il est nécessaire de procéder à des décisions modificatives sur le Budget Principal de la Commune comme suit :

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>		<u>+ 30 000,00</u>
<u>OP 0300</u>	<u>BATIMENTS DIVERS</u>	
Art 2313 025	travaux divers	- 13 000,00
Art 2313 414	travaux CSS	- 21 000,00
<u>OP 0600</u>	<u>ECOLES</u>	
Art 2313 213	extension Ecole Olhette	+ 8 000,00
<u>OP 1000</u>	<u>STADE</u>	
Art 2313 412		+11 600,00
<u>OP1100</u>	<u>EGLISES CIMETIERE</u>	
Art 2315 026	cimetière de béhobie	+ 1 000,00
Art 23132 324	travaux église	+ 1 700,00
<u>OP 1200</u>	<u>CRECHE</u>	
Art 2313 64	travaux d'aménagement	+ 1 800,00

.../...

Suite délibération du 14 décembre 2009 : « Décisions modificatives – Budget principal – Travaux en régie matériel »

OP 1400	ESPACES VERTS	
Art 2158 823	aménagement jeux	+ 900,00
OP1600	VOIRIE	
Art 23153 811	travaux réseau pluvial	+ 24 000,00
Art 23159 822	travaux de voirie	- 21 500,00
OP 1800	AMENAGEMENT DE QUARTIERS	
Art 23155 824	travaux mur soutènement	+ 24 500,00
OP 1900	ECLAIRAGE PUBLIC	
Art 2315 814	divers chantiers	+ 12 000,00
Recettes		+ 30 000,00
OP0100	OPERATIONS FINANCIERES	
Art 021 01 .	virement de la section de fonctionnement	+ 30 000,00

Section de fonctionnement

Dépenses		+ 60 000,00
Art 023.01	virement à la section d'investissement	+ 30 000,00
Art 606321	fourniture de petit équipement	- 25 000,00
Art 606331	fourniture de voirie	+ 55 000,00
Recettes		+ 60 000,00
Art 722.	travaux en régie (matériel)	+ 30 000,00
Art 756	excédent reversé par Budget Putillenia	+ 30 000,00

Après avis favorable de la Commission des Finances du 4 décembre 2009, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité :

- DECIDE les décisions modificatives détaillées ci-dessus.

Votes pour : 24

Abstentions : 4

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :